



Ville de Thiers

Hôtel de Ville
1, rue François Mitterrand
CS 60201
63300 Thiers Cedex

Tél. 04 73 80 88 80
contact@thiers.fr
www.ville-thiers.fr

ARRÊTÉ DU MAIRE DE THIERS

Nomination du sous-régisseur titulaire de la sous régie de recette de la boutique du Musée de la Coutellerie à la Cité des couteliers

Le Maire de Thiers,

- **Vu** la délibération n°20 du 26 février 2004 reçue en sous-préfecture le 03 mars 2004, créant une régie de recettes « Boutique du Musée » ;
- **Vu** l'arrêté n°04-1087 du 22 mars 2004, de création d'une régie de recettes « Boutique du musée » modifié ;
- **Vu** la décision du maire n°2025-18 du 27 mars 2025, de création d'une sous régie de recettes de la boutique du musée de la Coutellerie à la Cité des couteliers ;
- **Considérant** l'organisation de l'exposition « Talents » organisée par la Commune de Thiers à la Cité des couteliers au 1 rue Conchette du 4 avril 2025 au 30 juin 2026 ;
- **Considérant** l'avis du comptable valant agrément en date du 2 avril 2025.

ARRETE

Article 1^{er} : Du 4 avril 2025 au 30 juin 2026, Mme Véronique DUMAS est nommée sous régisseur titulaire de la sous régie de recettes de la Boutique du Musée de la Coutellerie à la Cité des couteliers.

Article 2 : Le sous-régisseur ne percevra pas d'indemnité de responsabilité.

Article 3 : Le sous-régisseur devra présenter les registres, les fonds et les formules inactives aux agents de contrôle qualifiés.

Article 4 : Le sous-régisseur appliquera les dispositions réglementaires notamment celle relative à l'obligation qui lui est faite d'établir un procès-verbal chaque fois qu'il y a remise de la caisse, des valeurs ou des justificatifs.



ARRÊTÉ DU MAIRE
N° 2025-246

Article 5 : Le sous-régisseur ne doit pas percevoir des sommes pour des produits autres que ceux énumérés dans l'acte constitutif de la régie sous peine d'être constitué comptable de fait et de s'exposer aux poursuites disciplinaires et aux poursuites pénales prévues par l'article 432-10 du Code pénal.

Article 6 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le directeur général des services de la Commune de Thiers
- Monsieur le Responsable du Service de Gestion Comptable de Thiers (SGC)
- Aux régisseurs.

Fait à Thiers, le 2 avril 2025.

M. Le Responsable du SGC de Thiers

Mr Vanducy
SERVICE DE GESTION COMPTABLE
DE THIERS
Avenue du Bon Repos
BP 72
63307 THIERS



Laurent MASSON

Vu pour acceptation

Le régisseur titulaire

Luc Saunier
Luc SAUNIER

M. Le Maire,

Stéphane Rodier

Stéphane RODIER

Vu pour acceptation

Le sous-régisseur

Véronique Dumas
Véronique DUMAS

